



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2023

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-dix-neuvième session

Point 4 b) de l'ordre du jour

Résolution adoptée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique le 19 mai 2023

79/5. Mise en œuvre de la Déclaration de Jakarta sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2023-2032)

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant sa résolution 69/13 du 1^{er} mai 2013 sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et de la Stratégie d'Incheon pour faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique,

Rappelant également sa résolution 74/7 du 16 mai 2018, intitulée « Vers un développement durable tenant compte de la question du handicap : mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de *Beijing* pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon »,

Se félicitant du succès de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022), *accueillie* par le Gouvernement indonésien et tenue à Jakarta et en ligne du 19 au 21 octobre 2022,

Notant avec satisfaction la participation au plus haut niveau de ses membres et de ses membres associés et la *contribution* des parties prenantes, notamment des organisations de personnes handicapées, à la Réunion intergouvernementale de haut niveau,

1. *Approuve* la Déclaration de Jakarta sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2023-2032)¹ ;

2. *Prie* la Secrétaire exécutive :

a) D'accorder la priorité à la mise en œuvre de la Déclaration de Jakarta sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2023-2032) ;

¹ ESCAP/APDDP/2022/3/Add.1.

b) De lui rendre compte des progrès accomplis dans l'application de la présente résolution à ses quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-huitième sessions.

*Neuvième séance plénière
19 mai 2023*
